MÉTIERS DE L'

AUTO

2018

ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ

Les métiers des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo

REGROUPENT PRÈS DE 40 MÉTIERS
LIÉS À LA VIE DU VÉHICULE,
DE SA COMMERCIALISATION À SON RECYCLAGE.

+ DE 125 000 ENTREPRISES

PRÈS DE 400 000 SALARIÉS

RÉPARTIS EN 13 DOMAINES D'ACTIVITÉ

- Commerce et réparation automobile
- Commerce et réparation camion
- Commerce et réparation moto
- Commerce et réparation vélo
- Carrosserie Peinture
- Centre auto et réparation rapide
- Contrôle technique
- Démolisseurs-recycleurs
- École de conduite
- Location de véhicules
- Parcs de stationnement
- Stations de lavage
- Stations services

+ DE 58 000 JEUNES EN FORMATION

Choisir les secteurs des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo c'est :

- avoir le choix parmi de nombreux parcours de formation
- accéder à des postes techniques, de management ou d'expertise
- être accompagné dans son projet professionnel

Contactez la délégation régionale pour toutes informations complémentaires (coordonnées au dos de ce livret).

Zoom sur l'automobile

UN SECTEUR AVEC UNE GRANDE DIVERSITÉ DE MÉTIERS AU SERVICE DES AUTOMOBILISTES

310 000 SALARIÉS DANS 98 000 ENTREPRISES :

du garage et de la carrosserie indépendante aux réseaux de marque (commerce et réparation auto, équipements auto et stations services, distribution de pièces...)

+ DE 32 MILLIONS DE VOITURES À ENTRETENIR :

- à usage personnel,
- d'entreprises,
- d'auto-écoles et de location.

4 FAMILLES DE MÉTIERS :

le commerce

la maintenance-réparation

les services

la carrosserie-peinture

Un secteur en constante évolution : confort, sécurité, haute technologie et respect de l'environnement...

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP) 5

PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION AUTO 6

Le mécanicien de maintenance auto 8

Le technicien de maintenance auto 9

Le réceptionnaire et le cadre technique 10

L'ingénieur en maintenance auto 11

PARCOURS CARROSSERIE / PEINTURE AUTO 12

Le carrossier réparateur / Le peintre en carrosserie 14

Le carossier peintre 15

PARCOURS COMMERCE / MAGASINAGE AUTO 16

Le vendeur automobile 18

Le conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires 19

LES MÉTIERS DES SERVICES 20

Les modes de formation 22

La mobilité européenne 24

La formation tout au long de la vie 25

Dic'auto 26

DIPLÔMES, TITRES ET CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Les métiers des services de l'automobile et de la mobilité sont accessibles par plusieurs parcours de formation. Ces formations sont validées par différentes certifications :

	LE DIPLÔME PROFESSIONNEL (ex. BTS maintenance des véhicules option voitures particulières)	LE TITRE (ex. Manageur commercial de la distribution automobile)	LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (ex. CQP technicien expert après-vente automobile)
FORMATION	Associe enseignements généraux, technologiques et professionnels	Privilégie la pratique	Privilégie la pratique
OBJECTIF	Prépare à plusieurs métiers des services de l'automobile voire d'autres secteurs d'activités	Prépare à un ou plusieurs métiers des services de l'automobile	Prépare à un métier spécifique de la branche des services de l'automobile
RECONNAISSANCE	Est reconnu dans plusieurs secteurs d'activité	Est reconnu dans plusieurs secteurs d'activités	Est reconnu dans les entreprises de la branche

Ces certifications, associées entre elles, constituent des parcours de formation.

Il peut exister des passerelles entre les différents secteurs (auto, moto, camion, vélo).

Pour être accompagné dans la construction de votre parcours contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos du document).

PARCOURS MAINTENANCE RÉPARATION AUTO

DU CAP AU DIPLÔME D'INGÉNIEUR EN PASSANT PAR LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP), UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE FORMATION QUI PRÉPARE AUX MÉTIERS DE LA MAINTENANCE RÉPARATION AUTO.

Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos)

Des passerelles existent pour rejoindre les métiers du camion, pour plus d'informations consultez votre conseiller pédagogique.

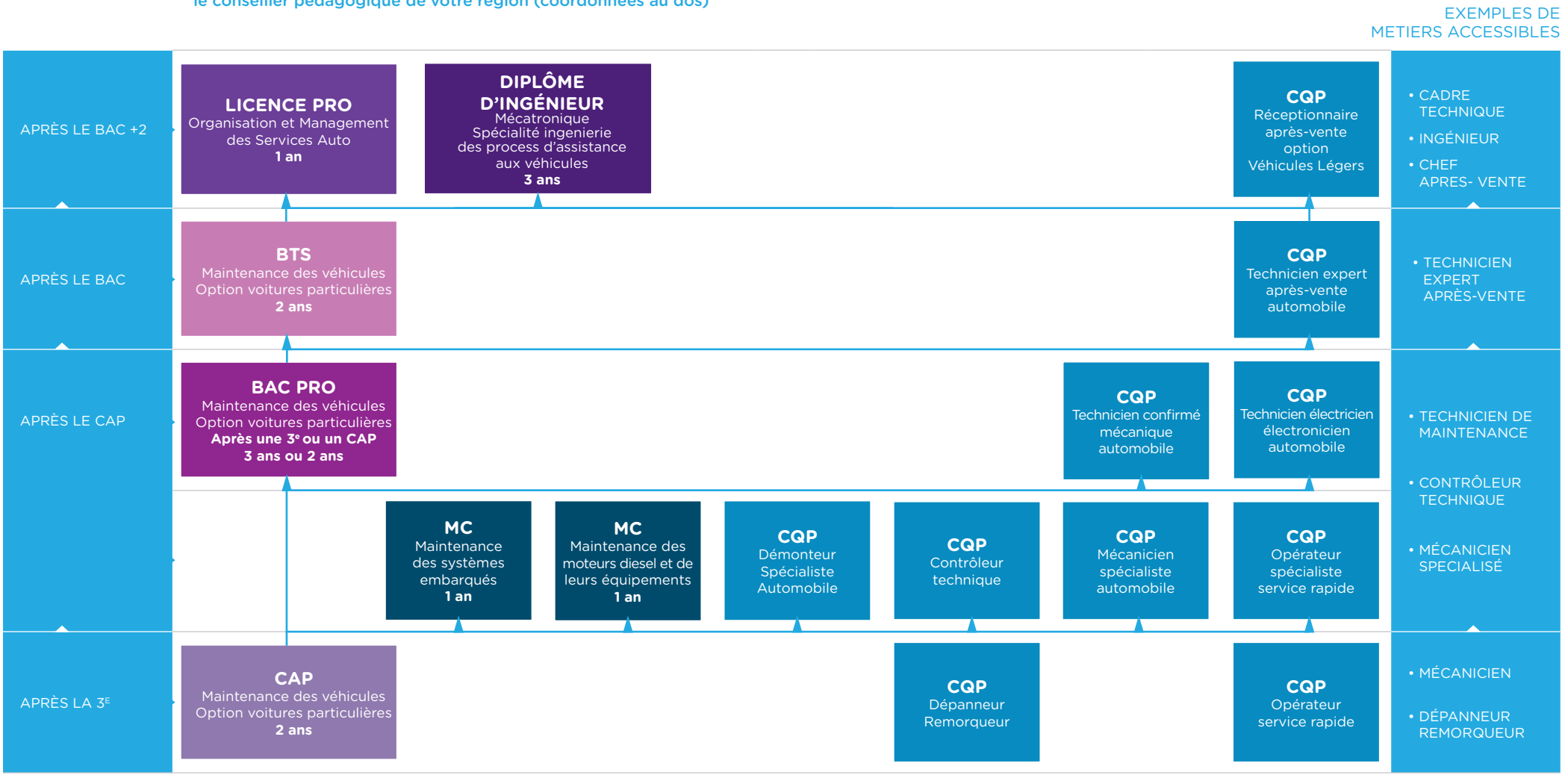

Zoom sur

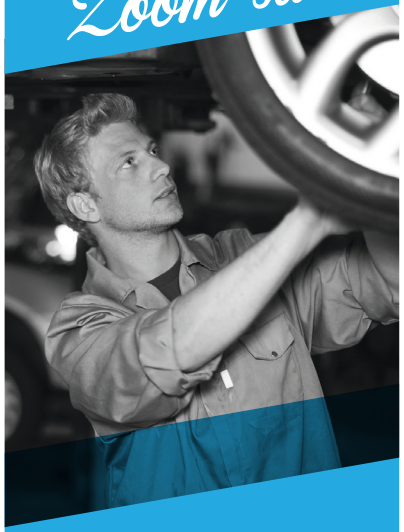

Le mécanicien de maintenance automobile assure l'entretien courant et la réparation des véhicules.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- effectuer les révisions régulières,
- identifier les problèmes mécaniques correctifs,
- réaliser les travaux d'entretien périodique et de maintenance.

LE MÉCANICIEN DE MAINTENANCE AUTO

QUELLES FORMATIONS ?

CAP
Maintenance des véhicules
Option voitures particulières

MC
Mention complémentaire Maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements

MC
Mention complémentaire Maintenance des systèmes embarqués

CQP
Opérateur service rapide
Mécanicien de Maintenance Auto

CQP
Mécanicien spécialiste automobile

CQP
Opérateur spécialiste service rapide

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

Vers des métiers de technicien :
- Technicien de maintenance auto
- Technicien électricien électronicien auto

Le mécanicien, en suivant d'autres formations, peut se spécialiser dans le contrôle technique, les systèmes embarqués, les moteurs diesel, ou le service rapide.

Zoom sur

Spécialiste du diagnostic électricité-électronique et mécanique, le technicien intervient dans toutes les activités de maintenance préventive et corrective des véhicules.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- constater, analyser le dysfonctionnement et identifier la défaillance,
- effectuer les réparations ou remplacements des éléments défectueux,

LE TECHNICIEN DE MAINTENANCE AUTO

QUELLES FORMATIONS ?

BAC PRO
Maintenance des véhicules
Option voitures particulières.

CQP
Technicien électricien électronicien automobile

CQP
Technicien expert après-vente automobile

BTS
Maintenance des véhicules
Option véhicules particuliers

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

Vers des métiers de manager :
- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'équipe d'atelier

Zoom sur

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et renseigner les clients,
- planifier les opérations d'entretien ou de maintenance,
- assurer la préparation des devis, de la facturation et des encaissements,
- commercialiser les produits et services

LE RÉCEPTIONNAIRE

Le réceptionnaire accueille les clients du service après-vente et réalise les activités visant le déclenchement des processus de maintenance. Il s'occupe également de la restitution des véhicules ainsi que de la commercialisation de produits et services.

QUELLES FORMATIONS ?

CQP

Réceptionnaire après ventes option Véhicules Légers

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Vers des métiers de chef d'atelier, chef d'unité ou chef de centre service rapide

Zoom sur

Le cadre technique coordonne et optimise l'activité d'un ou plusieurs ateliers.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- gérer l'ensemble des activités après-vente,
- animer une équipe,
- mettre en œuvre les démarches qualité en vue de la satisfaction des clients,
- assurer le suivi des indicateurs de l'atelier,
- mettre en œuvre des actions pour améliorer les performances atelier.

LE CADRE TECHNIQUE

QUELLES FORMATIONS ?

BTS

Maintenance des véhicules
Option voitures particulières

LICENCE PRO

Organisation et Management des Services de l'Automobile

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Chef après-vente

Zoom sur

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- apporter une expertise technique pour des interventions de maintenance complexes,
- manager et gérer des ressources humaines, matérielles, économiques et financières,
- assurer une veille technologique, garantir le transfert des savoirs techniques,
- assurer l'interface avec les ingénieurs des constructeurs et des équipementiers,
- contribuer au développement économique et commercial de l'après-vente automobile,
- développer, accompagner et renforcer la relation client.

L'INGÉNIEUR EN MAINTENANCE AUTO

L'ingénieur en maintenance automobile accompagne l'introduction des innovations technologiques au sein des services de maintenance automobile.

QUELLES FORMATIONS ?

DIPLÔME D'INGÉNIEUR

Mécatronique
spécialité ingénierie des process d'assistance aux véhicules

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Vers des fonctions d'encadrement dans le domaine de l'après-vente automobile

PARCOURS CARROSSERIE / PEINTURE AUTO

DU CAP AU BAC PRO EN PASSANT PAR LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP), UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE FORMATION QUI PRÉPARE AUX MÉTIERS DE LA CARROSSERIE-PEINTURE.

Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos)

Des passerelles existent pour rejoindre les métiers du camion, pour plus d'informations consultez votre conseiller pédagogique.

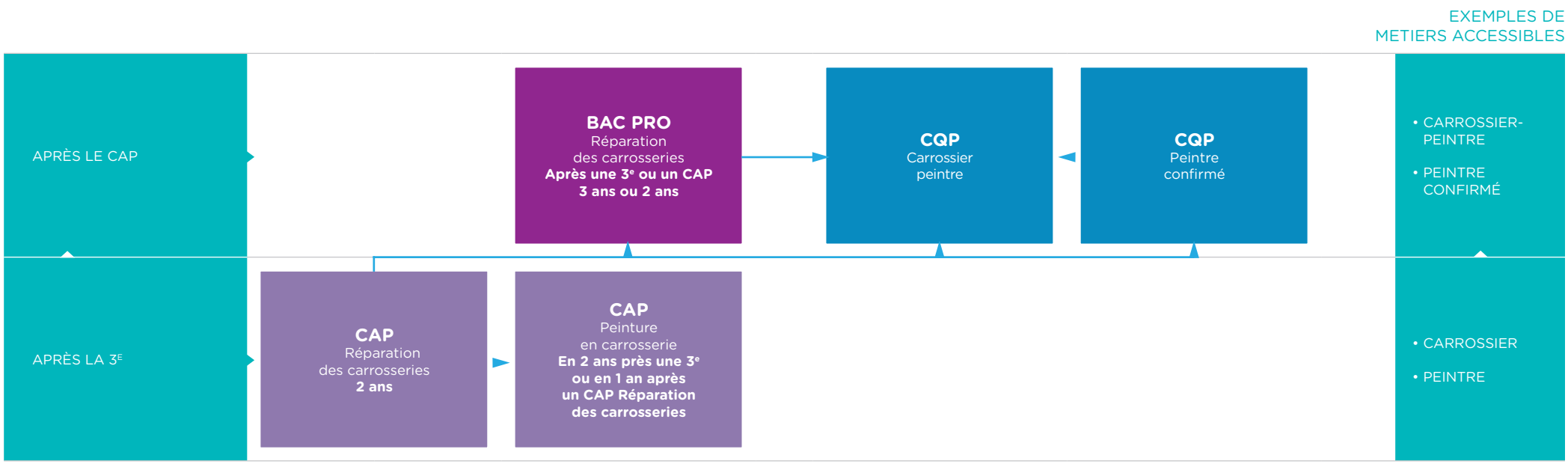

Zoom sur

Le réparateur en carrosserie travaille sur les carrosseries des véhicules accidentés ou endommagés.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir le client,
- réparer ou remplacer les éléments endommagés,
- contrôler les structures.

Zoom sur

Le peintre en carrosserie intervient après le travail du carrossier sur des véhicules le plus souvent abîmés suite à un accident.

LE CARROSSIER RÉPARATEUR

QUELLES FORMATIONS ?

CAP
Réparation des carrosseries

BAC PRO
Réparation des carrosseries

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Peintre en carrosserie
- Carrossier-peintre
- Chef d'équipe atelier

LE PEINTRE EN CARROSSERIE

QUELLES FORMATIONS ?

CAP
Peinture en carrosserie

CQP
Peintre confirmé

Zoom sur

Le carrossier peintre répare ou remplace des éléments de carrosserie, de pare-chocs et effectue les finitions de peinture sur les parties endommagées.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- Évaluer l'état des dégâts, établir un devis
- Remplacer ou réparer (débosselage, planage...) les éléments endommagés
- Préparer la surface (masticage, ponçage...)
- Trouver la bonne teinte de peinture, la préparer et l'appliquer au pistolet

LE CARROSSIER PEINTRE

QUELLES FORMATIONS ?

CQP
Peintre confirmé

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Réceptionnaire après-vente automobile
- Chef d'équipe atelier

PARCOURS COMMERCE / MAGASINAGE AUTO

DU CAP AU MASTER 2 EN PASSANT PAR LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP), UNE FILIÈRE COMPLÈTE DE FORMATION QUI PRÉPARE AUX MÉTIERS DE LA VENTE.

Pour connaître les certificats de qualification professionnelle (CQP) ouverts dans votre région et la durée de la formation contactez le conseiller pédagogique de votre région (coordonnées au dos)

Des passerelles existent pour rejoindre les métiers du camion, pour plus d'informations consultez votre conseiller pédagogique.

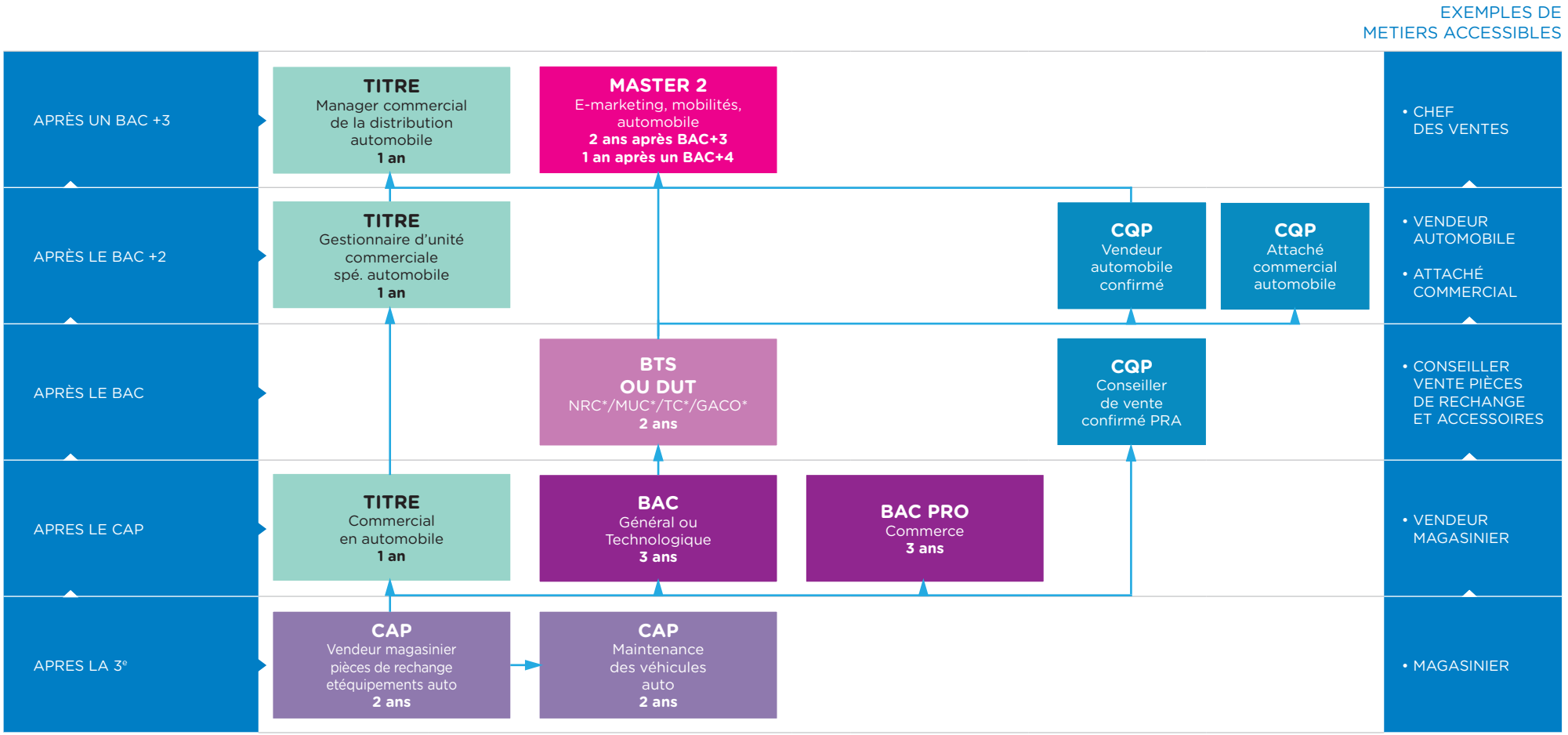

*NRC : Négociation et Relations Client / *MUC : Management des Unités Commerciales
*TC : Technico-Commercial / *GACO : Gestion Administrative et Commerciale des Organisations

Zoom sur

LE VENDEUR AUTOMOBILE

Le vendeur gère l'ensemble de la transaction commerciale, de l'identification des besoins du client au financement du véhicule.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir le client dans la surface d'exposition,
- réaliser des transactions (achat, vente de véhicules neufs ou d'occasion) auprès des particuliers et des entreprises,
- proposer des plans de financement et des services annexes (crédit-bail, contrats d'entretien,...),
- faire vivre son portefeuille client (fidélisation),
- aller au devant de nouveaux clients (prospection),
- animer un réseau d'agents.

QUELLES FORMATIONS ?

BAC PRO
Commerce
Général ou Technologique

TITRE
Commercial en automobile

BTS
Négociation Relation Client

BTS
Management des unités commerciales

TITRE
Gestionnaire d'unité commerciale spécialisation automobile

CQP
Vendeur automobile confirmé

CQP
Attaché commercial automobile

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

Vers des métiers de manager :
- Conseiller des ventes
- Adjoint au chef des ventes
- Chef des ventes

Zoom sur

LE CONSEILLER DE VENTE EN PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES

Le conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires assure la commercialisation des pièces et apporte des conseils aux clients.

SON TRAVAIL CONSISTE À :

- accueillir et conseiller le client, par téléphone et/ou présentiel
- vendre les pièces de rechange et accessoires (VP, VL, Moto)
- informer sur l'emploi de certains produits,
- traiter, réceptionner, stocker et préparer les commandes.

QUELLES FORMATIONS ?

CAP
Vendeur magasinier pièces de rechange et équipements automobiles

CQP
Conseiller de vente confirmé en pièces de rechange et équipements automobiles

QUELLES SPÉCIALISATIONS ET ÉVOLUTIONS POSSIBLES ?

- Vendeur itinérant en pièces de rechange et accessoires
- Gestionnaire pièces de rechange et accessoires
- Chef d'équipe pièces de rechange et accessoires
- Chef de magasin
- Chef des ventes auto

Les métiers des services

Pour connaître les formations permettant d'accéder à ces métiers, connectez-vous sur www.metiers-services-auto.com

AGENT DE LOCATION AUTO

En rapport direct avec la clientèle, l'agent de location réalise les activités visant la location de véhicules particuliers ou de véhicules utilitaires. C'est un métier de commercial.

Avec de l'expérience professionnelle et un complément de formation/qualification, un agent de location peut devenir chef d'agence.

AGENT D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT

Il participe à l'activité commerciale et au fonctionnement quotidien des parcs de stationnement (surveillance, accueil, encaissements, entretien général).

Après quelques années d'expérience, la connaissance de l'ensemble de la fonction, en appui d'une formation certifiante, peut conduire vers le poste d'assistant d'exploitation puis de responsable d'exploitation.

DÉMONTEUR RECYCLEUR

Le démonteur automobile effectue la dépollution et le démontage des véhicules hors d'usage. Il intervient au sein des centres VHU agréés.

Le démonteur peut évoluer et devenir chef d'atelier démontage réglage automobile.

DÉPANNEUR-REMORQUEUR

Il assure les opérations de dépannage sur route et autoroute en toute sécurité. Il sécurise la zone et prend en charge les personnes du véhicule accidenté ou en panne.

Avec l'expérience, il peut devenir technicien de maintenance, receptionnaire après-vente ou gérant.

ENSEIGNANT DE LA CONDUITE ET DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Il apprend la conduite et les règles de la sécurité routière aux candidats au permis. Il assure des actions de sensibilisation à la sécurité routière auprès de différents publics.

Il peut évoluer vers des postes de formateur d'enseignant, coordinateur d'enseignements ou encore exploitant d'auto-école.

OPÉRATEUR STATION-SERVICE

En rapport direct avec la clientèle, il assure la distribution des carburants et la vente des différents produits et services.

Avec une formation et de l'expérience, il est possible d'évoluer vers des postes de chef de station.

OPÉRATEUR VITRAGE

Il assure le remplacement ou la réparation de tous les vitrages présents sur les véhicules.

Il travaille dans des entreprises spécialisées ou dans des ateliers de réparation.

Aprés une expérience probante, il peut évoluer vers les metiers de carrossier camion ou auto.

Les modes de formation

LA VOIE PROFESSIONNELLE

La voie professionnelle prépare à l'exercice d'un métier dans des conditions proches de celles de l'entreprise. Dans les services de l'automobile, près de 57 000 jeunes choisissent chaque année la voie professionnelle pour se former. Ils effectuent leur formation en alternance, sous contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, ou sous statut scolaire.

FORMATION SOUS STATUT SCOLAIRE

OBJECTIF : obtenir un diplôme technologique ou professionnel

LIEUX DE FORMATION : lycée professionnel et entreprise (stages)

STATUT : lycéen

COMMENT ET OÙ SE FORMER ? Un enseignement théorique et pratique est dispensé à temps plein en lycée professionnel, technique ou polyvalent. Il est complété par des périodes de stage en entreprise

QUAND ? Dès la fin de la 3e

DIPLÔME : du CAP au BTS

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans

L' ENSEIGNEMENT EST COMPLÉTÉ PAR DES STAGES EN ENTREPRISE.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT D'APPRENTISSAGE

OBJECTIF : obtenir un diplôme professionnel pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : CFA, université et entreprise

STATUT : apprenti salarié

PUBLIC CONCERNÉ : Jeunes de 16 à 25 ans (dérogation 15 ans)

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : du CAP au diplôme d'Ingénieur

DURÉE DE LA FORMATION : de 1 à 3 ans

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge du jeune, de l'année de formation et de la qualification visée.
Elle correspond à un pourcentage du SMIC.

	1RE ANNÉE	2E ANNÉE	3E ANNÉE
MOINS DE 18 ANS	25 %	37 %	53 %
18/20 ANS	41 %	49 %	65 %
21 ANS ET PLUS*	53 %	61 %	78 %

* Pour les apprentis de 21 ans et plus, % du salaire minimum conventionnel quand il est plus favorable

UN MAÎTRE D'APPRENTISSAGE EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION

L'APPRENTISSAGE EST LA VOIE PRIVILÉGIÉE D'ACCÈS À L'EMPLOI.

FORMATION EN ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

OBJECTIF : obtenir un certificat de qualification professionnelle (CQP), un titre ou un diplôme pour entrer dans la vie active

LIEUX DE FORMATION : centre de formation, université et entreprise

STATUT : salarié en formation

PUBLIC CONCERNÉ : jeunes de 16 à 25 ans, demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS : diplôme, titre ou un certificat de qualification professionnelle (CQP)

QUELLE RÉMUNÉRATION* ? Elle dépend de l'âge et correspond à un pourcentage du SMIC

	DISPOSITION GÉNÉRALE	SI VOUS ÊTES DÉJÀ TITULAIRE D'UN DIPLÔME OU TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU IV (EX. BAC PRO)
MOINS DE 21 ANS	55 %	65 %
DE 21 À MOINS DE 26 ANS	70 %	80 %
26 ANS ET PLUS	100% du SMIC (sans être inférieur à 85 % du salaire minimum conventionnel)	

UN TUTEUR EST DÉSIGNÉ PAR L'ENTREPRISE. IL SERA LE RÉFÉRENT ET LE RESPONSABLE DE VOTRE FORMATION

* sous réserve de l'évolution de la réglementation.

La mobilité européenne

Grâce à la coopération des établissements de formation et des entreprises, les échanges européens permettent la mobilité des personnes désireuses d'acquérir une expérience professionnelle en Europe pour :

- **se préparer à des métiers internationaux,**
- **enrichir ses méthodes de travail,**
- **développer des compétences linguistiques et sociales (maturité, autonomie).**

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : POUR QUI ?

La mobilité européenne s'adresse à l'ensemble des jeunes, apprentis, en temps plein, ou en post-apprentissage, notamment aux :

- apprenants en Bac pro, BTS, licence professionnelle,
- élèves ingénieurs,
- jeunes inscrits dans des programmes « passerelle » entre deux diplômes,
- jeunes souhaitant compléter leur formation.

LA MOBILITÉ EUROPÉENNE : COMMENT ?

Pour connaître les différents dispositifs de mobilité adressez-vous à votre organisme de formation.

La formation tout au long de la vie

Une fois dans la vie active, vous aurez la possibilité de vous former par la formation continue.

Cela permet à toute personne, jeune ou adulte, déjà engagée dans la vie active d'améliorer ses connaissances, ses compétences et/ou d'évoluer vers de nouvelles qualifications. Ces actions de formation sont mises en place par l'employeur dans le cadre des activités de l'entreprise (plan de formation) ou à titre personnel (Compte Personnel de Formation/CPF ou Congé Individuel de Formation/CIF).

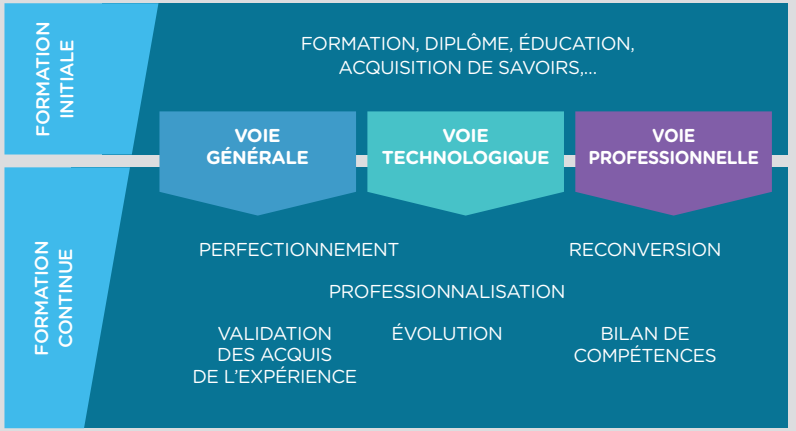

Dic'auto

des diplômes, certificats et titres

LES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Certifications créées par les professionnels, elles préparent à un métier pour lequel un besoin a été identifié. Dans la Branche des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo, les CQP sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. À chaque moment de votre parcours professionnel, en maintenance/réparation, en carrosserie, dans le commerce ou dans les métiers des services, de nombreux métiers sont accessibles par les CQP. Découvrez l'ensemble des CQP sur le site www.metiersdelauto.com

LES DIPLÔMES

Certifications élaborées avec les branches professionnelles et délivrées par le Ministère de l'Éducation nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Leur obtention atteste d'un niveau de connaissances et de compétences dans une spécialité donnée.
Les diplômes sont modifiés et adaptés aux évolutions des métiers. Ils sont inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

> CAP - Certificat d'Aptitudes Professionnelles

Diplôme préparé en général en deux ans après une 3e. Il permet l'accès direct à des emplois tels que mécanicien ou magasinier. Certains CAP se préparent en un an à la suite d'un autre diplôme (voir parcours carrosserie-peinture).

> MC - Mention complémentaire

Diplôme qui se prépare en un an après un CAP. Il permet l'accès à une spécialisation professionnelle.

> Bac Pro - Baccalauréat professionnel

Diplôme préparé en trois ans après la classe de 3e, ou en deux ans après un CAP. Il donne accès à des emplois de technicien, vendeur, carrossier,... Il peut permettre l'accès à un BTS ou un certificat de qualification professionnelle (CQP).

Dic'auto

> BTS - Brevet de Technicien Supérieur

Diplôme préparé en deux ans après un Bac général, technologique ou professionnel. Il donne accès à des emplois de grande autonomie ou à responsabilité technique ou commerciale (réceptionnaire après-vente, par exemple). Il peut permettre l'accès à une licence professionnelle.

> Licence professionnelle

Diplôme universitaire préparé en un an après un BTS, un DUT ou une licence. Il donne accès, avec de l'expérience, à des postes d'encadrement.

> Diplôme d'Ingénieur

Dans la Branche des services de l'automobile, diplôme préparé en apprentissage en trois ans, après un BTS MV, MCI ou un DUT Génie mécanique.

> Master

Diplôme universitaire préparé en un an après un Bac +3 ou 4. Il permet d'accéder à des fonctions managériales dans les groupes de distribution automobile.

LES TITRES À FINALITÉ PROFESSIONNELLE (TP)

Titre professionnel délivré par l'état ou un organisme privé. Ils préparent à un métier spécifique de la branche et figure dans le Répertoire National des Certifications des services de l'automobile. Ils sont régulièrement modifiés et adaptés aux évolutions des métiers.

Ils s'adressent à un public d'adultes déjà entrés dans la vie active, qu'ils soient titulaires d'un contrat de travail ou demandeurs d'emploi.

Les titres favorisent l'évolution professionnelle ou permettent un retour à l'emploi. Ils s'obtiennent au terme d'un parcours de formation professionnelle ou par le biais de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) (ex. : Titre EPCRA commercial en automobile).

Dic'auto ...des établissements de formation

CFA - CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Établissement qui dispense aux jeunes travailleurs sous contrat d'apprentissage une formation professionnelle qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. L'enjeu de l'apprentissage est d'offrir des enseignements qui correspondent aux évolutions du marché du travail et de favoriser ainsi l'insertion professionnelle.

LP - LYCÉE PROFESSIONNEL

Établissement d'enseignement secondaire préparant les élèves à acquérir un diplôme professionnel pour s'insérer dans la vie active ou poursuivre leurs études. Les enseignements technologiques et professionnels représentent une bonne partie des cours dispensés mais les enseignements généraux y occupent également une place importante.

ORGANISME DE FORMATION

Structure privée ou publique identifiée en préfecture et qui dispense un enseignement à des publics jeunes et/ou adultes, en formation initiale et/ou continue.

Dic'auto ...de la formation professionnelle

CONGÉ INDIVIDUEL DE FORMATION (CIF)

Tourné vers la reconversion, le CIF peut-être une seconde chance après une formation initiale courte ou non sanctionnée par un diplôme. Il permet au salarié de bénéficier d'une formation longue.

COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Le salarié acquiert chaque année un crédit d'heures de formation. A l'initiative du salarié, ces heures permettent l'accès à des formations à visée qualifiante et certifiante. Ces formations peuvent avoir lieu :

- sur le temps de travail avec l'accord de l'employeur
- hors temps de travail sans accord préalable de l'employeur

PLAN DE FORMATION DE L'ENTREPRISE

Les formations à l'initiative de l'entreprise sont centrées sur l'adaptation du salarié à l'emploi ou sur le développement de ses compétences.

PROFESSIONNALISATION

Elle permet à l'employeur et au salarié de bâtir un parcours de formation. Elle permet au salarié d'acquérir une qualification ou de participer à une action de formation. Elle est fondée sur l'alternance.

BILAN DE COMPÉTENCES

À l'initiative du salarié, il permet de faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations et de définir un projet professionnel ou de formation.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE (VAE)

Après trois ans d'expérience professionnelle, la VAE permet à toute personne, quels que soient son âge, son niveau d'études, son statut, de demander la validation de son expérience pour obtenir une certification reconnue au plan national (diplôme, titre à finalité professionnelle ou CQP - Certificat de Qualification Professionnelle).

notes

Conduis ton avenir

Retrouvez toutes les informations concernant les formations et les métiers des services de l'auto, du camion et des deux roues sur notre site internet !
www.metiers-services-auto.com

Rejoignez-nous dès maintenant sur notre page Facebook

metiersservicesauto

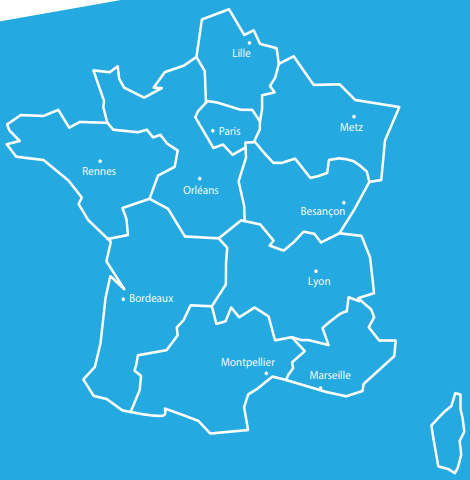

DÉLÉGATIONS RÉGIONALES

Auvergne - Rhône-Alpes
04 72 01 43 93
lyon-clermont@anfa-auto.fr

Bourgogne - Franche-Comté
03 70 72 12 45
besancon@anfa-auto.fr

Bretagne, Pays de la Loire
02 22 74 14 80
rennes@anfa-auto.fr

Centre-Val de Loire, Normandie
02 18 84 23 63
orleans@anfa-auto.fr

Grand Est
03 55 35 10 70
metz@anfa-auto.fr

Hauts-de-France
03 62 93 02 68
carvin@anfa-auto.fr

Ile-de-France
01 41 14 13 07
sevres@anfa-auto.fr

Nouvelle-Aquitaine
05 56 85 44 66
bordeaux@anfa-auto.fr

Occitanie
04 34 17 08 22
montpellier@anfa-auto.fr

Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse
04 86 76 15 70
marseille@anfa-auto.fr

www.metiers-auto.com

ANFA janvier 2018

ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ